

CM - COMMISSION MEDICALE - CM
PV DE LA REUNION N° 3 / 2020
14 MAI 2020
VISIOCONFERENCE

Présidence F. PERLA

Présents M. AGBOJAN, J. BOMPART, C. BOURRILHON, A. BRUNEAU, J-B. DUAULT, P. GERGES, A. GIRAUD, HERTERT, A. LACROIX, M. PREVOST, A TOURNIER-LASSERVE

Début de réunion 20h15

1. Introduction

- François PERLA remercie les différentes personnes de s'être connectées pour cette CM de déconfinement.
- André GIRAUD remercie les membres de la commission médicale pour leur dynamisme et leur réactivité pendant le confinement. Il rappelle le mode de fonctionnement de la CM et la nécessité de validation, par les élus du bureau fédéral, lors de la production documents de travail avant publication.
- Martine PREVOST revient sur son travail concernant la SMR (Surveillance Médicale Réglementaire). Elle propose son concours pour participer aux travaux de la CM. François PERLA salue son travail sur la SMR. Il précise qu'elle sera invitée pour apporter, plus particulièrement, son expertise aux membres de la CM dans le domaine athlé forme santé et pour la SMR.

2. Retour sur les documents réalisés par la FFA pour le déconfinement

- Patrice GERGES explique que les recommandations émises par la CM pour la reprise de l'entraînement sont très détaillées et qu'il serait bon de faire de ce document de référence, un résumé plus accessible.
Il revient aussi sur la notion de réathlétisation comme étape incontournable avant une reprise de l'entraînement « classique ». Il évalue cette période entre 3 et 6 semaines en fonction des niveaux sportifs et du travail physique réalisé pendant le confinement.
- Anne TOURNIER LASSERVE explique la nécessité de conseils (guide - formation) sur la réathlétisation destinés aux entraîneurs de clubs qui n'ont pas forcément une grande habitude de ce type de travail.

- Antoine BRUNEAU souligne qu'il faut distinguer la reprise des sportifs de très haut niveau qui ont souvent bénéficié de conditions adaptées et d'un encadrement spécifique et des autres compétiteurs certainement plus déconditionnés.
- Il est conclu qu'il serait intéressant de réaliser un guide d'accompagnement de la reprise sportive par les techniciens en collaboration avec la CM.

3. Le guide des recommandations ministérielles

- Il est proposé de réaliser un document simplifié de type visuel, à l'attention des athlètes, inspiré du guide ministériel, pour les aider dans leur reprise de l'activité sportive en fonction de leur statut vis-à-vis de la COVID 19. Ces visuels seront adressés aux présidents de clubs afin qu'ils diffusent largement l'information au sein de leur structure.

4. Organisation et prise en charge du bilan post-confinement pour les sportifs de haut niveau, recommandé par le guide ministériel

- Après de nombreux échanges entre les participants, il est arrêté que sont considérés sportifs de haut niveau, tous les sportifs sur liste. Ces athlètes recevront un courrier du Docteur Antoine Bruneau les invitant à réaliser une consultation médicale et un ECG.
- La prise en charge financière de ces bilans ne peut être imputée à la sécurité sociale. Les sportifs des listes élite, senior et relève seront pris en charge par la FFA. Pour les espoirs et collectifs nationaux, la charge de ces examens reviendra aux athlètes mais il sera demandé aux clubs et aux ligues dans la mesure du possible de venir au soutien de leurs athlètes. Un courrier cosigné du président, du DTN et du président de CM sera envoyé aux présidents de clubs et ligue en ce sens.
- Pour la rentrée de l'INSEP, les sportifs de toutes les disciplines seront de retour à la même date et le service médical risque d'être dépassé par les demandes d'examens. Antoine Bruneau va se mettre en relation avec le Dr. Legarec afin de fluidifier au maximum la rentrée de nos athlètes.

Fin de réunion 23 :15

François Perla
Président de la commission médicale de la FFA